



DÉCLARATION DES PERFORMANCES
No. DOP-CPR-2

1. Code d'identification unique du produit type: Famille de produits 2					
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction: Expansé relief sur intissé, tous les poids					
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: Le(s) produit(s) est(sont) prévu(s) pour l'usage comme revêtement mural dans un bâtiment suivant les spécifications et les pratiques en matière d'installation du fabricant selon EN 15102:2007+A1:2011					
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant : Grandeco Wallfashion Group Belgium nv Wakkensesteenweg 49 8700 Tielt BELGIQUE					
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire (distributeur, importateur): Non applicable					
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction: Système 3					
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: Système 3: le laboratoire d'essais notifié Centexbel (0493) effectue la détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant) et a délivré les rapports d'essais:1039 / 51 / 046A.					
8. Performances déclarées:					
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu EN 13501-1	B-s1, d0	EN 15102:2007 A1:2011	Teneur en chlorure de vinyle monomère EN 12149-B	< 0.2 mg/kg	EN 15102:2007 A1:2011
Dégagement de formaldéhyde EN 12149-C	< 120 mg/kg		Absorption acoustique ISO 354	APD*	
Migration de métaux lourds EN 12149-B	Antimoine < 0.1 Arsenic < 0.1 Baryum < 0.1 Cadmium < 0.3 Chrome < 0.1 Plomb < 0.5 Mercure < 0.1 Sélénium < 1.0		Résistance thermique EN 12524 ou EN 12667	APD*	
9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.					
Signé pour le fabricant et en son nom par: Patrick Molemans, CEO Tielt, le 1 Juin 2016					

* Aucune Performance Déclarée